

## **Ordre du jour**

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le lundi 27 février 2023 à 18 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

A| Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2023

B| Ratification des décisions

C| Délibérations

I-| Administration Générale

I-1) Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre de Vacances « Les Grangettes »

D| Questions diverses/Motion